

# Comité Technique Local du 5 juillet 2018.

## Déclaration liminaire de CFTC DDFiP Pas-de-Calais



**D'une grande Joie  
à  
une grande Tristesse !**



Madame la Présidente,

Au cours du dernier CTL du 26 juin sur les restructurations, les fermetures ou les fusions, l'ensemble des organisations syndicales a unanimement voté contre vos prétendus projets pour 2018. Pourquoi utiliser la définition « prétendus projet » ? Tout simplement parce que je sais très bien comment, au final, se termineront les choses ... malheureusement. Et que, par conséquence, ce ne sont pas des projets que vous avez, mais bien des décisions définitives départementales en attente de validation nationale.

Quand toutes les organisations syndicales votent contre un projet de la direction, la réglementation prévoit une re-convocation rapide du CTL sur le sujet. En toute logique, on pense que si les projets de la direction ont fait l'objet d'un rejet absolu de la part des Syndicats, cette dernière va donc les représenter, mais en les ayant largement modifiés en prenant acte de l'ensemble des critiques et contre-propositions faites au cours du premier CTL.

C'est logique. Présenter les mêmes projets avec les mêmes conséquences en seconde convocation qu'en première conduit uniquement à faire ce que Céline Dion dit dans une de ses très belles chansons... « On ne change pas... » ou bien Zoé Avril, dans une autre très belle chanson « On ne changera pas » et également Cœur de Pirate dans sa chanson « Prémonition » dans laquelle elle dit très souvent « on ne changera pas »

Mais, le CTL n'a pas encore commencé, et donc, j'ai les plus grands espoirs devant moi. Alors, dans la plus grande joie possible, je pourrais, peut-être, être sur et certain que vous allez certainement nous écouter au lieu de nous entendre, et qu' enfin, dans une magnifique démarche de clairvoyance, de compréhension et d'humanisme vous nous signifieriez l'abandon de l'ensemble de vos projets sur les fermetures des sites d'Ardres, Auchel et Etaples. Vous vous engageriez alors à combler les manques de personnel dans ces différents services, par tout moyen existant actuellement, soit, par exemple, l'Equipe de Renfort, les A L D ( en respectant leurs problèmes familiaux et d'éloignement) ou la création de postes à profil. Les solutions existent, il suffit de vouloir les mettre en œuvre.

Mais, hélas, je sais très bien que je rêve et que la triste réalité de vos projets sera maintenue, envers et contre tout. Et en toute modestie car je n'ai pas la prétention de me comparer à lui, j'ajouterai, comme a dit Martin Luther King le 28 août 1963 « I have a dream ! »

J'ai juste une question. A quoi sert donc une re-convocation de CTL suite à une vote unanimement contre des organisations syndicales en première cession, si vous ne changez pas un point, pas une virgule à vos projets originaux ? car, c'est bien ce qui va se passer... J'ai bien une petite idée. Cela pourrait bien être une tentative de dialogue social... à la manière « dégéfipienne ». Du style : vous voyez bien que je vous écoute, je vous ai re-convoqué, mais, désolé, je n'ai pas changé un iota à mes projets.

Finalement, ce ne sera certainement pas une tentative de dialogue social, mais sûrement un nouveau monologue directionnel.

Madame la Présidente, je vous remercie pour votre attention.

**Le représentant CFTC DDFiP Pas de Calais,**

Gabriel GAILLARD, Titulaire, Équipe Départementale de Renfort

